

La Lettre de l'Etat en Eure-et-Loir et en région Centre



PRÉFET DE LA RÉGION
CENTRE

Juin 2013

www.eure-et-loir.gouv.fr
www.centre.gouv.fr

Sommaire

dans votre DEPARTEMENT

EDITORIAL

page 1

DOSSIER :

- **La bataille pour l'emploi** : Rencontre avec le service public de l'emploi local à Dreux ; emplois d'avenir et contrats de génération présentés aux entreprises du Perche ; sensibilisation du monde associatif départemental aux emplois d'avenir ; page 2

ACTUALITES :

- **Le « Mois Jean Moulin »** : Cérémonies en hommage à l'illustre préfet d'Eure-et-Loir et au célèbre Résistant page 5

- **Sécurité** : Sécurité routière (remise du 1^{er} prix du festival mondial du film de la sécurité routière) – Sécurité civile (table ronde sur les violences faites aux femmes) – Sécurité publique (journée nationale des sapeurs-pompiers 2013 et 106^e congrès départemental des sapeurs-pompiers) page 8

- **Handicap** : L'accessibilité pour tous dans les commerces page 11

EN BREF :

- **L'agenda à venir** : Regard sur les événements de juillet page 11

dans votre RÉGION

DOSSIER :

- **Emploi** : Former plutôt que licencier en période de sous-activité page 12

ACTUALITES :

- **Intelligence économique** : Aérocentre a préparé le salon du Bourget page 14

- **Statistiques régionales** : En région Centre, la pauvreté est moindre qu'en France et en Europe mais en progression depuis 2008 page 15

- **Transports** : Lancement de l'observatoire régional (ORT) du Centre ; Une structure innovante qui répond à un besoin local page 17

- **Europe** : Découvrez la chambre de simulation atmosphérique HELIOS page 18



La Lettre de l'État en Eure-et-Loir et en région Centre – Juin 2013

Directeur de la publication : Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir
Directeur de rédaction : Guillaume ROBILLARD, Directeur de Cabinet
Comité de rédaction et illustrations : services de l'Etat en région Centre et en Eure-et-Loir

Editorial de Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir

« La bataille pour l'emploi, et en particulier l'emploi des jeunes, est engagée. Elle est prioritaire compte tenu de la situation dégradée du marché du travail. Même si le rythme de progression du chômage en Eure-et-Loir s'est fortement ralenti au cours des trois derniers mois la mobilisation est plus que jamais nécessaire.

Les sous-préfets d'arrondissement sont pleinement investis dans cette mission. Les services publics de l'emploi locaux qu'ils réunissent mensuellement prennent toute leur part dans la promotion du dispositif des Emplois d'Avenir.

Deux cents emplois d'avenir ont déjà été créés en Eure-et-Loir entre décembre 2012 et juin 2013, « mettant le pied à l'étrier » à autant de jeunes pas ou peu qualifiés.

La mobilisation doit se poursuivre cet été puis à la rentrée dans les associations, dans les collectivités publiques mais aussi dans les entreprises auxquelles les emplois d'avenir sont désormais largement accessibles.

Le dispositif des contrats aidés et le contrat de génération, voulu par les partenaires sociaux et validé récemment par le Parlement, sont également mobilisés par l'Etat au bénéfice des autres chômeurs.

Jeunes ou seniors, chômeurs de longue durée ou récemment inscrits à Pôle Emploi, toutes les personnes à la recherche d'un emploi sont concernées par la bataille pour l'emploi. C'est ensemble que nous la gagnerons. »



Le Sous-Préfet de Dreux rencontre les membres du service public de l'emploi local

Le 4 juin, le Sous-Préfet de Dreux a souhaité consacrer une journée entière en faveur de l'emploi dans son arrondissement. A cette occasion, plusieurs séquences se sont succédées à un rythme soutenu :

A 9h00, 4 jeunes personnes du territoire ont signé leur premier contrat d'engagement avec l'armée de terre (CIRFA) pour une période de 3 à 5 ans.

De 9h30 à 12h00, le service public de l'emploi local identifié sous le nom d'ALINE (Alliance et Initiatives pour l'Emploi de Dreux) a travaillé avec M. ROTH, représentant UIMM, sur les besoins en recrutement et en formation dans le secteur de la métallurgie dans le bassin d'emploi drouais. Une formation sera mise en place pour 8 à 10 personnes sur l'usinage, un échange est prévu avec les entreprises pour évaluer les

besoins dans le domaine de la soudure. La réunion a permis également d'analyser les résultats de l'emploi pour le mois de mai.

A 12h00, le plan local de lutte pour l'emploi a été présenté à la presse locale lors d'un déjeuner de travail avec les membres du SPEL.

Le Sous-Préfet de Dreux recevant les membres du Service public de l'emploi local



Ce plan se décline en 4 axes:

- Appui aux populations spécifiques : les jeunes, les personnes les plus éloignées de l'emploi, les demandeurs d'emploi handicapés
- Montée en puissance de la qualification des demandeurs d'emploi par l'alternance, la formation
- Promotion des emplois aidés : CUI, CAE et emplois d'avenir et contrats de génération, avec la Mission locale
- Agir auprès des entreprises par des mesures innovantes pour l'emploi : CV vidéo, GEPEC, questionnaires sur les besoins des entreprises avec la Maison de l'emploi

A 16h : signature en présence de M. le Préfet Didier MARTIN de 13 emplois d'avenir dans l'arrondissement, à parité garçons filles, et dans les domaines variés de l'environnement, de l'animation, du service à la personne.

A 17h : la journée s'est achevée par la présence du sous-préfet à l'assemblée générale de la Mission locale de Dreux au cours de laquelle l'action de la Mission locale a été particulièrement soulignée.

Retrouvez cet article sur le site : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda>



contrat de **génération**
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Emplois d'avenir et contrats de génération présentés aux entreprises du Perche



“Sans diplôme
tu trouveras
~~jamais~~
du boulot.”

La première édition des « Rencontres des entreprises percheronnes » a eu lieu le mercredi 5 juin 2013 à la salle Pierre Mendès France de Nogent-le-Rotrou. L'objectif de cette rencontre était la présentation des emplois d'avenir et des contrats de génération aux entreprises d'Eure-et-Loir et de l'Orne relevant du périmètre du bassin d'emploi du Perche. 28 entreprises étaient représentées.

Alors que M. BOIS, le Président a développé les différentes missions du Comité du Bassin d'Emploi (CBE), Mme BAMEUL, Sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, a introduit les thématiques du jour et présenté le déroulement de la rencontre.

Dans un premier temps, les emplois d'avenir ont été exposés par M. CATESSON, Directeur de la Mission Locale Nogentaise et Mme DHEYGERS, Directrice de la Mission Locale de Mortagne-au-Perche, suivis par une présentation des contrats de génération par M. ANTON, Directeur Adjoint de l'UT **DIRECCTE**.

La rencontre s'est achevée par des échanges entre les différents participants autour d'un petit déjeuner.

*M^{me} BAMEUL,
Sous-Préfète de
Nogent-le-
Rotrou,
introduisant la
1^{ère} édition des
« Rencontres
des entreprises
percheronnes »*



© Comité du Bassin d'Emploi du Perche Nogentais 2013

Pour en savoir plus : <http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir>

RETROUVEZ
DES INFORMATIONS
PRATIQUES SUR
www.contrat-generation.gouv.fr



emplois d'avenir

POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Réunion d'information du monde associatif sur le dispositif des emplois d'avenir et sa mise en œuvre

Le jeudi 6 juin, les services de l'Etat ont organisé à l'intention du monde associatif une réunion d'information sur les emplois d'avenir à la préfecture d'Eure-et-Loir à Chartres.

Créé par la loi du 26 octobre 2012, ce dispositif vise à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) au moment de la signature du contrat de travail.



De gauche à droite : M. MARCHAND, Directeur de l'UT DIRECCTE, M. VICAT, Secrétaire général de la préfecture, M^{me} BORDERON, DDCSPP, et M^{me} BAMEUL, Sous-Préfète de Nogent-le-Rotrou

Si les emplois d'avenir permettent de répondre aux besoins d'embauche d'une collectivité locale ou d'une entreprise du secteur marchand ou non marchand, ils peuvent aussi présenter des opportunités d'insertion professionnelle pour les jeunes dans le champ de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Cette réunion a été l'occasion de témoignages et d'échanges fructueux avec les nombreuses associations présentes.

Témoignage du responsable d'une association ayant embauché un jeune en emploi d'avenir



A ce jour, plus de 150 emplois d'avenir ont été créés dans le département, dont 21% dans les associations.

Pour en savoir plus : <http://travail-emploi.gouv.fr/emplois-d-avenir>

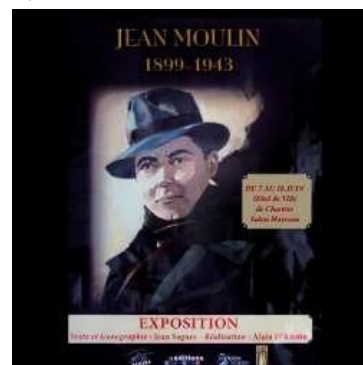
EN EURE-ET-LOIR ACTUALITE – Le mois « Jean Moulin »

A l'occasion du 73^{ème} anniversaire du 1^{er} acte de résistance de Jean Moulin, du 70^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance et du 70^{ème} anniversaire de sa mort, les pouvoirs publics en Eure-et-Loir ont rendu un hommage appuyé à l'illustre Résistant, Préfet d'Eure-et-Loir de février 1939 à novembre 1940, à travers de nombreuses cérémonies tout au long du mois de juin.



Le samedi 1^{er} juin : Clôture des Congrès nationaux des associations de déportés UNADIF et FNDIR à Chartres par le préfet d'Eure-et-Loir, Didier MARTIN, et M^{me} Rose-Marie ANTOINE, Directrice générale de l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVVG) puis dépôt de gerbe devant le Monument en l'honneur de Général de Gaulle, avant une cérémonie républicaine au Monument Jean Moulin.

Le jeudi 6 juin : Vernissage de l'exposition Jean Moulin au salon Marceau de l'Hôtel de ville de Chartres. Cette exposition a été préparée par les villes de Béziers, Caluire et Chartres. Le Préfet d'Eure-et-Loir y a participé.



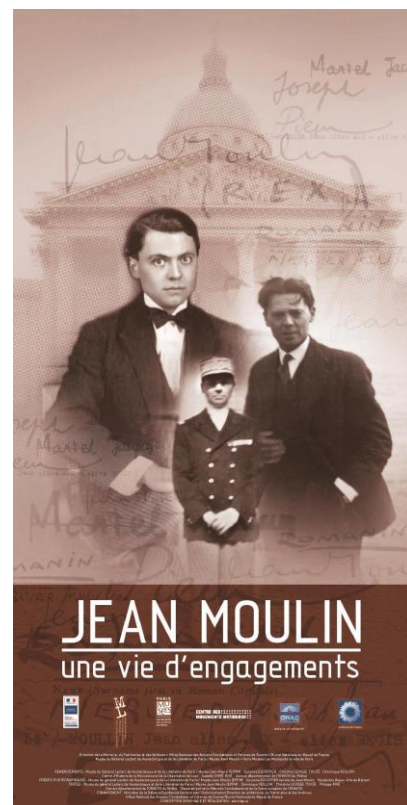
Le lundi 17 juin à 11h00 - jour anniversaire du premier acte de résistance de Jean Moulin en 1940 : A l'initiative de l'Association Nationale des Amis de Jean Moulin, le Préfet d'Eure-et-Loir s'est rendu à la **onzième cérémonie nationale au Panthéon** présidée par le Ministre de la Défense, M. Jean-Yves LE DRIAN.

Le vendredi 21 juin – jour anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin à Caluire en 1943

Pour commémorer en Eure-et-Loir l'action et le sacrifice de celui qui unifia les mouvements de la Résistance intérieure et contribua ainsi à la victoire contre le nazisme, une cérémonie a eu lieu le 21 juin matin dans chaque chef-lieu d'arrondissement (Dreux, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou) et une **cérémonie départementale** a eu lieu l'après-midi à Chartres, en présence de nombreuses

personnalités d'Eure-et-Loir.

A l'issue d'une cérémonie organisée devant le Mémorial Jean Moulin, une exposition dédiée à ce héros a été inaugurée dans la cour d'honneur de l'Hôtel préfectoral.



EN EURE-ET-LOIR
ACTUALITE – Le mois « Jean Moulin » - Cérémonie départementale à Chartres (21/06/2013)



EN EURE-ET-LOIR
ACTUALITE – Le mois « Jean Moulin » - Cérémonies dans les arrondissements (21/06/2013)

A Dreux



Abdel-Kader GUERZA, Sous-Préfet de Dreux

A Châteaudun



Bernard GONZALES, Sous-Préfet de Châteaudun

A Nogent-le-Rotrou



Michèle BAMEUL, Sous-Préfète de Nogent-le-Rotrou

Retrouvez les articles sur le site : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda>



Remise du 1^{er} prix du festival mondial du film de la sécurité routière (catégorie Jeune) par Jean TODT, Président de la Fédération Internationale de l'Automobile

Accueilli par le Préfet d'Eure-et-Loir, M. Didier MARTIN, le Vice-Président du Conseil général, M. Marc GUERRINI, l'adjoint au Délégué interministériel à la sécurité routière, M. Henri PREVOST,

le Directeur régional Nord-Ouest d'Apprentis d'Auteuil, M. Luc FOSSEY, et le Directeur Centre d'Apprentis d'Auteuil, M. Christophe CABARAT, Jean TODT, Président de la Fédération Internationale de l'Automobile, a remis le 11 juin 2013 le 1^{er} prix du Festival mondial du film de la sécurité routière aux jeunes acteurs du lycée professionnel de la fondation « Apprentis d'Auteuil » installée au Château des Vaux pour leur court-métrage intitulé « Insouciant », à l'issue de sa projection.

Réalisé avec le soutien des services de l'Etat dans le cadre du plan départemental d'actions de sécurité routière 2012, la qualité remarquable de ce film, d'une durée de 11mn30, a été reconnue lors du festival mondial organisé sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière les 23 et 24 avril 2013 à la Maison de l'**UNESCO** à Paris (41 pays en lice, 19 films présentés dans cette catégorie).

La visite de stands destinés à sensibiliser les jeunes aux risques routiers en partenariat avec quelques intervenants de la sécurité routière (police, gendarmerie, pompiers, associations, bénévoles...) et de l'inauguration de la piste de sécurité routière du Château des Vaux, la « Piste Jean TODT », ont précédé la remise du 1^{er} prix.

Inauguration de la piste de sécurité routière du Château des Vaux, « Piste Jean TODT »



Retrouvez cet article sur le site : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Actualites/Agenda>

Table ronde départementale sur les violences faites aux femmes à Nogent-le-Rotrou

Le 4 juin, la préfecture d'Eure-et-Loir et le **TGI** de Chartres ont organisé à Nogent-le-Rotrou une table ronde départementale sur « **La lutte contre les violences faites aux femmes** ».

De gauche à droite : Guy CHAMPION, 1^{er} adjoint au maire de Nogent-le-Rotrou, Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir, Françoise BARBIER-CHASSAING, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Chartres, et Patrice OLLIVIER-MAUREL, Procureur de la République



Animée par M^{me} JARMAKOWSKI, Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité, en présence de M^{me} BARBIER-CHASSAING, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Chartres, de M. Patrice OLLIVIER-MAUREL, Procureur de la République, de M. Didier MARTIN, Préfet d'Eure-et-Loir, de M^{me} Michèle BAMEUL, Sous-Préfète de Nogent-le-Rotrou, de M^{me} Anne-Marie BORDERON, Directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, et de nombreuses personnalités, cette rencontre a été l'occasion d'aborder quatre thématiques :

1. La politique pénale, présenté par Madame SOLE, Substitut du Procureur avec l'intervention d'un représentant des services de gendarmerie;
2. Les conséquences des violences sur la santé des victimes, avec l'intervention d'un médecin généraliste et d'une psychologue clinicienne.
3. Le rôle des juges aux affaires familiales, présenté par M. Olivier GIRAULT, juge aux affaires familiales ;

Présentation du rôle des juges aux affaires familiales, par M. Olivier GIRAULT, juge aux affaires familiales

4. L'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences, avec l'intervention de M^{me} BORDERON et de M^{me} LANOE, Directrice de l'AVIEL

La Préfecture et le Tribunal de Grande Instance préparent pour la rentrée d'autres tables rondes du même type qui pourraient avoir lieu à Dreux et Châteaudun.

*M^{me} BORDERON, **DDCSPP**, et M^{me} LANOE, Directrice de l'AVIEL, présentant le dispositif d'accueil et de prise en charge des femmes victimes de violences*





Journée nationale et 106^e congrès départemental des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir à Epernon

Le Préfet d'Eure-et-Loir, Didier MARTIN, et son directeur de cabinet, Guillaume ROBILLARD, ont participé à la journée nationale et au 106^e congrès départemental des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir le 15 juin à Epernon, en présence notamment de Joël BILLARD, Sénateur d'Eure-et-Loir, Françoise RAMOND, Maire d'Epernon, Jean-Pierre GABORIAU, Vice-président du Conseil Général et 1^{er} vice-président

du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (**SDIS**), Marc GUERRINI et Christian GIGON, membre du conseil d'administration du **SDIS**, et de nombreux élus et chefs de services de l'Etat.

La cérémonie, qui s'est déroulée en deux temps, a débuté par un hommage à l'occasion de la journée nationale des sapeurs-pompiers au cours duquel le Préfet a lu le message du Ministre de l'Intérieur avant de remettre les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite au Lieutenant-Colonel Vincent ALLARD, adjoint au directeur du **SDIS** d'Eure-et-Loir, la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement au Caporal Loïc BELTRAO ainsi que la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour services exceptionnels, échelon argent, au Lieutenant-Colonel Eric LORTHIOIS, au Médecin commandant Dominique VILLARET et au Capitaine Alain LEBE.



Remise de la médaille de l'Union départementale

aux sapeurs-pompiers les plus méritants

Il a également remis avec le 1^{er} vice-président du conseil d'administration du **SDIS** les galons de commandant au Capitaine Pierre HIEROLTZ et les galons de lieutenant à l'adjudant-chef David BOURGEOIS.

Après la cérémonie, l'assemblée a pu assister au défilé motorisé des engins du corps départemental des sapeurs-pompiers avant l'allocution des autorités qui ont successivement rendu hommage au dévouement et au courage des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels.

Défilé motorisé des engins du corps départemental des sapeurs-pompiers



L'accessibilité pour tous dans les commerces

Le 10 juin 2013, la Chambre de Commerce et d'Industrie a organisé la soirée "Les Rendez-vous du commerce" à la cité des entrepreneurs, à Chartres, sous la présidence du Préfet d'Eure-et-Loir, Didier MARTIN, du Président de la **CCI**, Joël ALEXANDRE et du Président de la Commission Commerce et Tourisme, Vice-Président Commerce de la **CCI**, Philippe CHANOINE.

A cette occasion, la Direction Départementale des Territoires est intervenue sur le thème de l'accessibilité des commerces.

Vous pouvez trouver ci-dessous le diaporama présenté lors de cette soirée ainsi que des documents et adresses Internet permettant de mieux appréhender les questions d'accessibilité :

Documents:

Diaporama_Accessibilité_Rendez-vous du commerce 2013_CCI28 (format pdf - 1.1 Mo - 11/06/2013)
Panorama des dispositifs locaux d'aides à la mise en accessibilité des commerces (format pdf - 1.9 Mo - 11/06/2013)

Adresses internes :

Centre de ressource sur l'accessibilité (site MEDDE) :

<http://www.developpement-durable.go...>

Accessibilité des bâtiments (site MEDDE) :

<http://www.developpement-durable.go...>

Réglementation Accessibilité des bâtiments neufs :

<http://www.accessibilite-batiment.fr/>

ABC de l'accessibilité – **CCI** d'Eure-et-Loir :

<http://www.cci28.fr/article/accessi...>

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le bureau des bâtiments, de l'accessibilité et de la qualité de la construction de la DDT d'Eure-et-Loir par internet (ddt-serba-baqc@eure-et-loir.gouv.fr) ou par téléphone (02 37 20 40 90).

Agenda du mois de juillet 2013 : quelques repères

- 1^{er} juillet** : Signature d'une dizaine de contrats « emplois d'avenir » supplémentaires dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou
- 3 juillet** : Présentation conjointe par le Procureur de la République près le TGI de Chartres et le Préfet d'Eure-et-Loir du bilan à mi-année de la politique de sécurité et de lutte contre la délinquance en Eure-et-Loir
- 8 juillet** : Cession par l'Etat au Conseil général d'Eure-et-Loir de la parcelle d'emprise du futur centre de secours principal de Chartres-Champhol
- 14 juillet** : Fête nationale

Former plutôt que licencier en période de sous-activité

Face à une baisse temporaire d'activité, un employeur peut mettre en activité partielle une partie de ses salariés après avoir déposé une demande d'indemnisation auprès de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du Centre. **En raison de l'ampleur de la crise économique, l'État a décidé, fin 2012, de promouvoir les atouts de ce dispositif et d'inciter les entreprises à mettre en œuvre des plans de formation pendant ces périodes de sous-activité.**

Lors de la négociation de l'accord national interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013, les partenaires sociaux ont tous convenu qu'il devenait urgent de simplifier le dispositif d'activité partielle pour le rendre plus accessible aux PME. Les grandes lignes du futur dispositif ont été fixées dans le cadre de l'ANI, et il devrait être rapidement mis en œuvre après la promulgation de la loi sur la sécurisation de l'emploi en cours de discussion au Parlement.

Mobilisation nationale

Pour l'heure, il semble que le dispositif «d'activité partielle» demeure méconnu et, en conséquence, sous-utilisé.

En région Centre, 308 000 heures de chômage partiel ont effectivement été consommées au cours du 1^{er} semestre 2012, soit plus du double qu'au cours du 1^{er} semestre 2011, mais ce qui reste tout de même en dessous du niveau record atteint au 1^{er} semestre 2009 avec 2,5 millions d'heures indemnisées.

Le ministère en charge de l'emploi a donc décidé de lancer fin 2012 un plan de mobilisation de l'activité partielle. Déclinable dans chaque région, ce plan s'articule autour de 3 axes :

- Mieux informer les entreprises.

Un dépliant d'information a ainsi été mis à disposition de tous les relais institutionnels : chambres consulaires, Union de recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF), experts comptables, organisations professionnelles et syndicales...

En région Centre, plusieurs unités départementales de la DIRECCTE ont envoyé une lettre d'information à leurs partenaires départementaux et certaines sont intervenues lors de manifestations organisées par les sous-préfets ou les organismes consulaires.

- Mieux identifier les entreprises en difficulté susceptibles d'avoir recours à la mesure.

En lien avec le commissaire au redressement productif, la DIRECCTE a notamment sensibilisé les membres des Comités départementaux d'examen des difficultés de financement des entreprises (CODEFI), les commissions des chefs de services financiers (CCSF) chargés d'accorder aux entreprises des délais de paiement supplémentaires.

- Faciliter la mise en œuvre du dispositif et encourager le recours à l'activité partielle de longue durée (APLD).

Celle-ci, d'une durée de 2 à 12 mois, permet une meilleure indemnisation des heures chômées (75 % de la rémunération brute garantie ou à minima le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) en contrepartie d'un engagement de maintien dans l'emploi des salariés. «Presque toutes les demandes d'activité partielle enregistrées en unité territoriale ont fait l'objet de propositions d'APLD» observe

Suite ...

Sylvie Dumond, chef de la mission «développement des compétences – mutations économiques» à la DIRECCTE Centre. *«Mais beaucoup d'entreprises hésitent à s'engager à maintenir leurs effectifs compte tenu du peu de visibilité, voire, pour certaines, de l'absence de perspectives de reprise».*

Anticiper les actions de formation

Autre obligation de l'employeur ayant conclu une convention «APLD» : proposer à chaque salarié concerné un entretien individuel pour examiner avec lui les actions de formation susceptibles d'être engagées sur la période chômée.



Toutefois, depuis l'accord conclu sur le sujet par les partenaires sociaux le 6 février 2012, l'employeur peut désormais programmer, dans le cadre d'une convention APLD, tous types de formation (y compris des bilans de compétences et validation des acquis de l'expérience), sans limitation de durée. En outre, celles-ci sont mises en œuvre dans les conditions du plan de formation. Réalisées pendant le temps de travail, elles permettent ainsi de porter l'indemnisation des salariés en formation à 100 % de leur rémunération nette.

Cependant, pour une PME, il n'est pas toujours simple d'organiser des formations pour quelques salariés au chômage partiel quelques heures durant la semaine.

Et surtout celle-ci n'a ni le temps, ni l'expertise pour élaborer elle-même rapidement un plan de formations adaptées aux réels besoins de ses salariés. D'où l'incitation du ministère à mobiliser le savoir faire en la matière des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et à mettre en place des processus de repérage, à froid, des besoins de formation des entreprises.

«Deux OPCA, l'AGEFOS PME et l'ADEFIM, nous ont sollicité récemment pour connaître les entreprises de leur secteur recourant à l'activité partielle et faire le point avec elles sur les modalités de recours à des formations » poursuit Sylvie Dumond. Autre dispositif public pouvant être activé par la DIRECCTE Centre au sein des entreprises ou groupements d'employeurs de moins de 250 salariés, rencontrant des difficultés économiques : les conventions formation-adaptation du FNE (Fonds national pour l'emploi).

Ce Fonds national finance des actions de formation afin de favoriser l'adaptation des salariés à l'évolution de leurs postes ou à de nouveaux emplois en cas de changements professionnels dus à la modification des conditions de production. Mais il n'est pas cumulable avec le dispositif d'activité partielle.

Bref, pour faire face à des difficultés économiques, les entreprises peuvent faire appel à une large palette d'aides publiques pour élever le niveau de formation de leurs salariés et être encore plus performantes lorsque viendra la reprise. Encore faut-il, il est vrai, que les prestataires locaux de formation professionnelle soient en mesure de proposer une offre adaptée et réactive.

Aérocentre a préparé le salon du Bourget

Les adhérents au cluster Aérocentre ont préparé leur participation au salon international de l'aéronautique et de l'espace, qui a eu lieu au Bourget, du 17 au 23 juin.



**50^e SALON INTERNATIONAL
DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE
PARIS LE BOURGET
17-23 JUIN 2013**

A leur intention, les services de l'État en région ont organisé une conférence de sensibilisation à l'intelligence économique "spéciale salons".

L'objectif était que les entreprises sachent tirer le meilleur parti de leur présence au salon du Bourget, tout en évitant d'exposer leur savoir-faire à des appétits indécents.

La Préfecture de Région, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du Centre et les services spécialisés des ministères de l'Intérieur et de la Défense animaient cette manifestation, le 31 mai dernier, au siège du cluster Aérocentre, à l'aéroport de Châteauroux-Déols.

En savoir plus :

Dans le cadre de l'animation par la Préfecture de Région du Schéma régional d'intelligence économique (SRIE)

[<http://www.centre.pref.gouv.fr/layout/set/print/Actualites/Economie-Competitivite-et-Innovation/Le-dispositif-regional-de-l-intelligence-economique>], les services de l'État partenaires de ce plan de développement de la démarche d'intelligence économique proposent régulièrement - et gratuitement - des actions de sensibilisation aux entreprises ou aux groupements d'entreprises.

L'objectif est de leur permettre, à travers la démarche d'intelligence économique, de maximiser leurs atouts et leur valeur ajoutée, tout en sachant protéger leur savoir-faire et leur patrimoine.

Aller plus loin :

Contactez Cécile Marly, correspondante intelligence économique
Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) Centre,
à l'adresse cecile.marly@centre.pref.gouv.fr, ou par téléphone : 02 38 81 46 30.

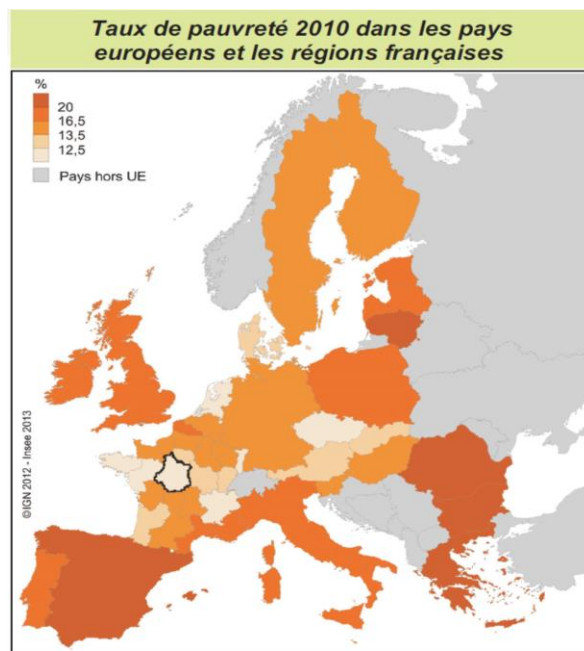
En région Centre la pauvreté est moindre qu'en France et en Europe mais en progression depuis 2008 (Flash Insee Centre n° 68 - mai 2013)

En 2010, la part des populations vivant sous le seuil de pauvreté atteint 12,4 % en région Centre contre 14,1 % en France et 16,9 % dans l'Union européenne. La France, et d'autant plus la région Centre, se trouve dans une situation plus favorable que la plupart des grands pays européens. Cependant, le taux de pauvreté tend à augmenter depuis 2008 et le niveau de vie médian ralentit son évolution dans la région, même s'il est un peu supérieur à la moyenne de province et à la plupart des pays européens.

Dans le Centre, comme au niveau national, la pauvreté affecte davantage les jeunes, les familles monoparentales, les personnes seules et les départements ruraux.

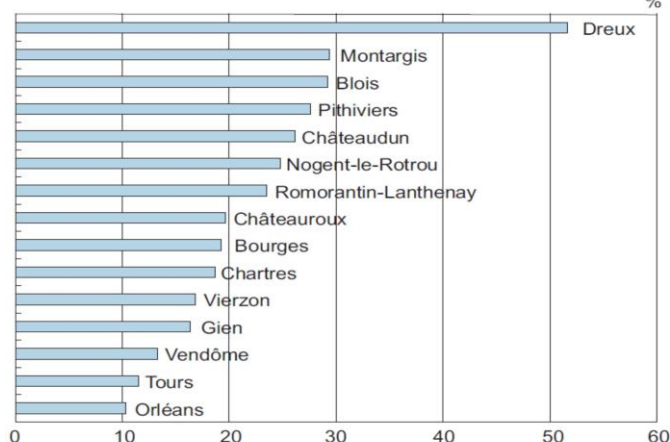
Ce document est consultable et téléchargeable sur le site www.insee.fr/centre, rubrique « Les publications - Insee Centre Flash ».

Lien direct : <http://www.insee.fr/fr/regions/centre/collection.asp?id=184>



Des quartiers prioritaires très précaires au sein d'une région Centre plus préservée (Insee Centre Info n° 189 - mai 2013)

Part de la population de l'unité urbaine vivant dans les quartiers prioritaires



Source : Insee, Recensement de la population 2009

Près de 194 000 personnes vivent dans les quartiers prioritaires en région Centre, soit 7,6 % de la population régionale. Le revenu médian y est plus faible que dans la plupart des autres régions. Les difficultés sont cependant variables selon les quartiers et elles évoluent différemment. L'impact des actions publiques menées pour soutenir ces quartiers, notamment au travers de la rénovation urbaine, est perceptible sur certains territoires.

Ce document est consultable et téléchargeable sur le site www.insee.fr/centre, rubrique « Les publications - Insee Centre Info ».

Lien direct : <http://www.insee.fr/fr/regions/centre/collection.asp?id=52>

Suite ...

Bilan économique 2012 de la région Centre

Ce document est consultable et téléchargeable sur le site www.insee.fr/centre,
rubrique « Les publications - Insee Centre Dossiers ».

Lien direct : <http://www.insee.fr/fr/regions/centre/collection.asp?id=240>

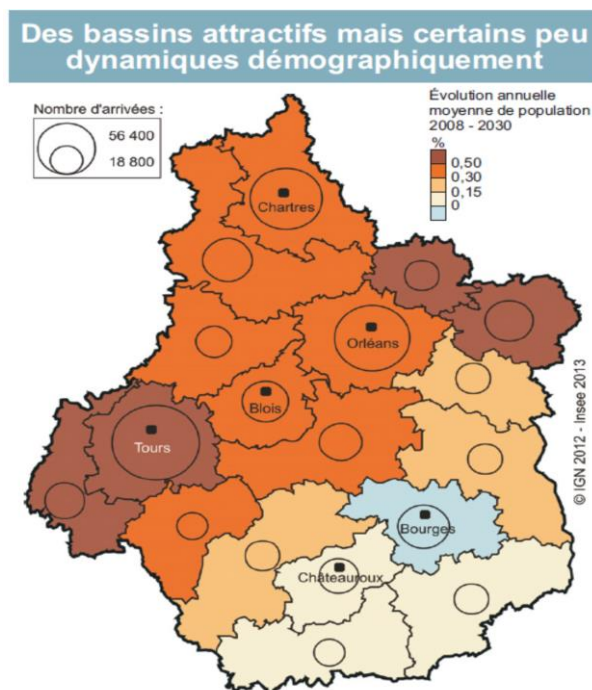
Les migrations résidentielles dessinent des profils d'attractivité différents selon les territoires du Centre (Insee Centre Info n° 188 - mai 2013)

La région Centre connaît de nombreuses migrations résidentielles sur l'ensemble de son territoire. En moyenne, sur une période de cinq ans, une personne sur huit est nouvelle dans chaque bassin démographique. Le rapprochement du lieu de travail, premier motif de migration résidentielle, explique les deux tiers des mouvements au sein des bassins démographiques. Ces ménages ne s'installent pas forcément là où ils travaillent, mais aussi à la périphérie dans les bassins plus ruraux et les franges franciliennes. Ils contribuent ainsi à maintenir voire à accroître la population de ces territoires moins dynamiques économiquement.

Après le travail, parmi les principales raisons de l'arrivée sur le territoire régional, figure le rapprochement du lieu d'études en milieu urbain, le passage à la retraite et le choix d'un logement plus grand ou d'un meilleur cadre de vie pour les familles.

Ce document est consultable et téléchargeable sur le site www.insee.fr/centre, rubrique « Les publications - Insee Centre Info ».

Lien direct :
<http://www.insee.fr/fr/regions/centre/collection.asp?id=52>



Champ : zonage en bassin démographique
Sources : Insee, Recensement de la population 2008 - Omphale 2010

Lancement de l'observatoire régional des transports (ORT) du Centre **Une structure innovante qui répond à un besoin local**

Le 27 mai 2013, les représentants des principaux acteurs intervenant en région Centre dans le domaine des transports se sont réunis à la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Centre en vue de lancer officiellement l'Observatoire régional des transports du Centre.

L'ORT Centre rassemble un réseau d'acteurs et d'interlocuteurs à l'intérieur du périmètre régional. Dans le cadre d'une démarche d'observation et d'analyse la question des transports sous l'aspect du développement durable, il favorise la communication réciproque des données.



Cet observatoire a pour objectif de créer un lieu d'échange et de partage des connaissances et expériences, dans les domaines des transports de voyageurs et des marchandises, ainsi que des déplacements.

Une convention de partenariat précise l'organisation et le fonctionnement de l'observatoire. Elle a reçu la signature d'un ensemble d'acteurs intéressés par cette démarche, qui regroupe des services de l'État, des autorités organisatrices des transports, des fédérations de transporteurs, des gestionnaires d'infrastructures et des établissements publics tels que les Directions régionales Centre de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

Une étude est en cours pour préciser la desserte en transports en commun de chacune des communes de la région (nature, destination), quelle que soit l'organisation de ce mode de desserte.

Cette réunion de mise en place a été l'occasion de présenter l'organisation de l'ORT et son site Internet à un comité de pilotage réuni pour la circonstance, constitué de représentants de collectivités locales et de responsables d'organismes signataires.

La présentation d'études, en cours ou en projet, alimentera les débats pour faire émerger des attentes et proposer des orientations qui guideront les travaux de l'ORT Centre.

Pour en savoir plus : www.ort-centre.fr



«Camion sur l'autoroute» (crédit
DREAL)

Découvrez la chambre de simulation atmosphérique HELIOS

Dédiée à l'étude des processus photochimiques de l'atmosphère, HELIOS est la première plate-forme expérimentale française de cette envergure et la troisième au niveau européen. Conçue et pilotée par l'Équipe réactivité atmosphérique (REA) de l'Institut de combustion, aérothermique, réactivité et environnement (ICARE-CNRS) d'Orléans, elle a pour objectifs de permettre une meilleure compréhension des phénomènes liés à la pollution atmosphérique, et de doter la communauté scientifique d'un centre de ressources de référence en la matière.

Au cœur du projet, la réalisation d'expériences et d'études, dans des conditions contrôlées et réalistes, sur les impacts du rayonnement solaire sur la qualité de l'air et le climat, sur la santé, sur l'environnement et sur les bâtiments. Les résultats de celles-ci constituent une véritable ressource pour la communauté scientifique mais aussi pour les pouvoirs publics et le monde industriel.

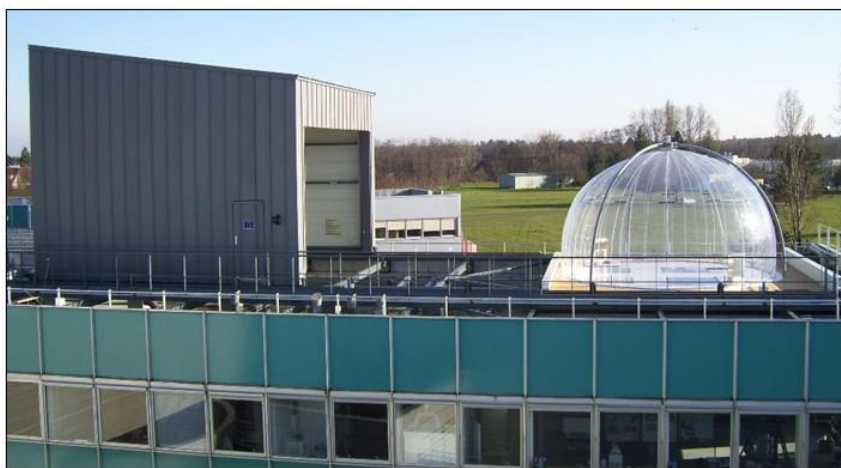
L'installation d'HELIOS permettra de renforcer et d'encourager la collaboration entre les chercheurs en chimie atmosphérique français et internationaux, mais aussi avec des scientifiques venus d'autres horizons et des industriels : colloques, séjours, réunions seront organisés à Orléans, concourant par la même occasion à une meilleure visibilité des actions de recherche menées sur le Campus de la Source et à la renommée d'excellence de la région Centre en la matière.

HELIOS a également été pensé comme un outil d'aide à la décision pour les décideurs publics : ceux-ci pourront s'appuyer sur les résultats des études pour prendre des mesures adaptées et enrichir la réglementation en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Les applications en matière industrielle sont également riches : élaboration de nouveaux matériaux résistants à la pollution, nouvelles techniques de mesure des impacts du rayonnement solaire, etc...

L'installation d'HELIOS a nécessité la construction d'une chambre de simulation atmosphérique à la forme de sphère tronquée sur le campus du CNRS à la Source et d'un hall d'expérience, laboratoire de 110 m² équipé de matériel et d'instruments de recherche dernier cri.

Cet ambitieux projet, dont le coût total atteint 1 486 000 euros, a été financé par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), la Région Centre et l'Europe. Cette dernière, via le Fonds européen de développement régional (FEDER), contribue au projet à hauteur de 662 000 €.



La chambre de simulation atmosphérique sur le Campus de la Source
© ERA – ICARE CNRS